

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### *Élection à la MRC des Maskoutains*

#### **M<sup>me</sup> Francine Morin, réélue préfet**

**Saint-Hyacinthe, le 10 décembre 2015** – Madame Francine Morin, maire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, a été réélue préfet lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du 9 décembre 2015. Il s'agit de son 6<sup>e</sup> mandat à ce titre.

« Je remercie le conseil pour la confiance qui m'est accordée de nouveau, ce qui me permettra de poursuivre les activités liées à la fonction de préfet. L'année 2015 a été particulièrement féconde et plusieurs dossiers importants ont été portés à l'attention des élus des 17 municipalités de la MRC, dossiers qui ont mené à de belles réalisations », a indiqué M<sup>me</sup> Morin au lendemain de sa réélection.

Lors de cette même séance, M. Simon Lacombe, maire de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine a été nommé préfet suppléant. Il s'agit du 4<sup>e</sup> mandat de monsieur Lacombe à ce poste.

#### **Élection du préfet**

Le scrutin est secret. Chaque maire dispose d'autant de bulletins de vote qu'il a de voix au conseil, en vertu des décrets constitutifs de la MRC. Ainsi, chaque maire dispose d'un bulletin de vote, à l'exception du maire de Saint-Hyacinthe qui en a huit et du maire de Saint-Pie, qui en a deux. Le nombre de voix au conseil étant de 25, la majorité absolue requise pour l'élection du préfet est de 13. Le nombre de tours de scrutin nécessaires dépend de l'atteinte ou non de la majorité absolue à chaque tour.

Le mandat du préfet et du préfet suppléant est d'une durée de deux ans.

-30-

Source : Denyse Bégin  
Agente de communication  
MRC des Maskoutains  
[dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca)  
450 768-3001